



L'excédent avoisine les 4 milliards de dirhams à fin octobre

## 38,7 milliards DH disponibles dans les caisses des collectivités territoriales

Kawtar Tali  
ktali@aujourdhui.ma

Les collectivités territoriales renfortent leurs trésoreries et continuent de cumuler les excédents tout au long des dix premiers mois de l'année. Les statistiques arrêtées par la Trésorerie générale du Royaume à fin octobre font état d'une disponibilité de fonds de 38,7 milliards de dirhams, assurés à hauteur de 62% par les communes. Ce montant est constitué d'un excédent de 29,5 milliards de dirhams cumulés des exercices antérieurs. Rien qu'au mois d'octobre les collectivités territoriales ont généré un excédent de près de 4 milliards de dirhams contre 2,8 milliards de dirhams enregistrés une année auparavant. Cet excédent tient compte de 10,3 milliards de dirhams de dépenses d'investissement et d'un solde positif des comptes spéciaux et des budgets annexes de 447 millions de dirhams. L'exécution du budget des collectivités territoriales laisse appa-

raître à fin octobre une tendance haussière aussi bien pour les recettes que pour les dépenses. Les ressources se sont en effet consolidées de 64% par rapport à la même période de l'année précédente. Les dépenses ordinaires ont pour leur part augmenté de 2%, ce qui laisse apparaître un solde ordinaire positif de 13,7 milliards de dirhams. Les collectivités territoriales ont généré au dixième mois de l'année des recettes de 32,6 milliards de dirhams. La hausse de ces ressources est expliquée par la progression affichée par les recettes transférées. Ces dernières se sont établies à plus de 19 milliards de dirhams, en amélioration de 10,3%. Les recettes générées par les collectivités territoriales représentent 5,94 milliards de dirhams des ressources globales des collectivités territoriales. Ces recettes ont grimpé de 1,4% au moment où les recettes gérées par l'État ont fléchi de 1,6% pas-

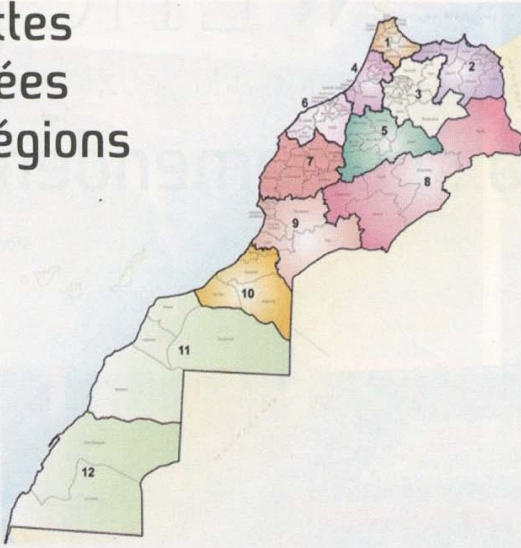
sant en une année de 6,09 milliards de dirhams à 5,68 milliards de dirhams. Les collectivités territoriales ont vu sur la même période leurs recettes fiscales en amélioration. Constituant 81,4% des ressources globales des collectivités territoriales, les recettes fiscales ont grimpé de 44% atteignant ainsi les 26,5 milliards de dirhams. Cette progression résulte de la hausse de 18% des impôts directs au moment où les impôts indirects ont fléchi de 1,8%. Les recettes non fiscales se sont, quant à elles, accrues de 16,1%, soit une valeur de 6,1 milliards de dirhams. Une progression qui relève de la hausse des subventions, des fonds de concours, et des recettes domaniales. En ce qui concerne les dépenses, elles ont atteint globalement 30,4 milliards de dirhams. Elles se composent à hauteur de 62,1% de dépenses ordinaires. Ces dernières, estimées à 18,9 milliards de dirhams, ont progressé de 2% par rapport à la même période de l'année précédente. La structure des dépenses des collectivités territoriales fait ressortir une baisse des parts des dépenses de personnel. Elles sont passées en une année de 34,2 à 32,9%. La part des charges en intérêts de la dette est revenue à 34% contre 35,5% une année auparavant. En revanche, la part des dépenses de matériels s'est appréciée grimpant à 28,5% contre 28,2% à la même période de l'année passée. La part des dépenses d'investissement s'est également redressée passant en une année de 34,1 à 35,2%. La répartition des dépenses par type de collectivité territoriale démontre que les communes couvrent en grande partie les dépenses globales réalisées à fin octobre 2018. Représentant un montant de 19,5 milliards de dirhams, les dépenses communes détiennent une part de 67% des dépenses globales. A

cet effet, les dépenses du personnel constituent des parts importantes des budgets des communes (39,7%) et des préfectures et provinces (36%). De même, les dépenses réalisées par les régions sont constituées à hauteur de 80,4% de dépenses d'investissement, 13,3% de dépenses de matériel, 3,5% des charges en intérêts de la dette et 2,7% des dépenses de personnel. Notons que 74% des dépenses sont concentrées au niveau de six régions. Casablanca représente 21,1% des dépenses globales de collectivités territoriales, soit des dépenses de l'ordre de 6,17 milliards de dirhams. Toutefois les dépenses de la région de Dakhla ne représentent que 1% des dépenses globales.

Constituant 81,4% des ressources globales des collectivités territoriales, les recettes fiscales ont grimpé de 44% atteignant ainsi les 26,5 milliards DH. Cette progression résulte de la hausse de 18% des impôts directs au moment où les impôts indirects ont fléchi de 1,8%.

# Les recettes concentrées dans 6 régions

Elles sont six régions à concentrer 74% des recettes des collectivités territoriales. C'est ce que l'on peut relever de la répartition régionale des recettes des budgets principaux des collectivités territoriales.



Casa-blanca-Settat couvre 20,2% avec des recettes qui atteignent les 6,6 milliards de dirhams. Rabat-Salé-Kénitra arrive en deuxième position avec une part de 13%, suivie de Marrakech-Safi (11,4%), Fès-Meknès (10,9%), Tanger-Tétouan-Al Hoceïma (10,1%) et de l'Oriental (8,5%). Les recettes de la région de Dakhla-Oued Eddahab représentent 1,8%. De même les recettes des communes ont été de 22,2 milliards de dirhams. Elles représentent

68% des recettes globales des collectivités territoriales au titre des 10 premiers mois de l'année. La répartition des recettes par type de collectivité territoriale durant les dix premiers mois de 2018 permet de relever que les ressources transférées sont inversement proportionnelles aux ressources propres. Ainsi, les ressources transférées constituent 51,6% des recettes des communes contre 90,6% pour les régions et 92,8% pour les préfectures et provinces.

## Investissement : Les dépenses dépassent les 10,3 milliards DH

10,3 milliards de dirhams. Telles sont les dépenses d'investissement des collectivités territoriales à fin octobre. Elles ont progressé de 7,4% par rapport à la même période de l'année précédente. Une hausse qui s'explique par plusieurs facteurs, entre autres l'augmentation des émissions au titre des projets intégrés. Elles ont en effet atteint les 2,23 milliards de dirhams contre 1,83 milliard de dirhams une année auparavant, soit une hausse de 21,8% par rapport à l'année passée. Les dépenses des programmes natio-

naux ont également grimpé passant de 4,27 milliards de dirhams contre 3,89 milliards de dirhams. L'évolution est estimée à 9,6%. Les subventions sont pour leur part passés de 147 millions de dirhams à 398 milliards de dirhams à fin octobre 2018. En revanche, les émissions au titre des travaux neufs et grosses réparations ont fléchi de 9,1% basculant ainsi de 2,17 milliards de dirhams à 1,97 milliard de dirhams. Notons que les dépenses d'investissement ont été réalisées sur les dix premiers mois à hauteur de 29%.

